



Le journal de la Commune d'ENCHENBERG

Inauguration des voiries communales

Le 29 novembre 2019

Edition de février 2020



Coupé de ruban lors de l'inauguration des différentes voiries d'interconnexion, de la traversée du Guisberg, de la nouvelle conduite d'eau et du réseau d'assainissement Rue de Guisberg ainsi que de la station de relèvement des eaux usées au Breitengraben.

Bonne Année 2020



Edito du Maire



Chers concitoyens,

L'année 2020 est déjà bien entamée mais j'en profite néanmoins pour vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année. Je formule également le vœu pour que cette « colère sociale » qui s'est installée depuis des mois dans notre pays puisse enfin s'apaiser au cours de cette année et que la vie de nos concitoyens puisse retrouver la sérénité et la paix.

Dans quelques semaines nous allons sortir de cette saison hivernale qui nous conduira rapidement vers une nouvelle période plus administrative, celle qui aboutira le dimanche 15 mars 2020 aux élections municipales et au renouvellement général des conseils municipaux dans toutes les communes françaises.

En tant que maire de notre commune, je suis particulièrement satisfait de constater que de nombreuses et nouvelles vocations se sont révélées souhaitant s'engager dans la poursuite de la destinée de notre village car je suis rassuré que les dossiers municipaux à Enchenberg seront repris en main à l'issue des élections.

A titre personnel je vous confirme que je ne souhaite plus me représenter aux prochaines élections municipales en qualité de maire. C'est un choix personnel et volontaire afin de me permettre d'ambitionner des projets plus personnels après avoir consacré 42 ans de ma vie au service du public et de l'intérêt général, tout confondu : vie professionnelle ici à Enchenberg et aussi à Rohrbach-Lès-Bitche couronnée d'un mandat municipal de maire à Enchenberg. Toutefois et pour me permettre encore d'apporter mes compétences et mon expérience à la commune d'Enchenberg je me tiens volontiers à la disposition de la municipalité sortante pour un poste de conseiller municipal.

Je tiens à vous remercier très sincèrement pour la confiance que vous m'aviez témoignée ainsi qu'à toute mon équipe de la liste « Bien vivre ensemble » pour avoir géré les affaires municipales durant ces 6 dernières années. Grâce à votre concours tant humain que financier nous avons pu avancer un peu plus dans la construction et le développement de notre village. Avec vos impôts, abondés par des subventions publiques, beaucoup de réalisations concrètes ont pu voir le jour et je voudrais citer les plus importantes :

- Achèvement et commercialisation du lotissement Les Marguerites, réalisation des trottoirs au lotissement Bellevue II,
- Aménagement du chemin rural menant au Château d'eau,
- Rénovation et aménagement des routes communales (projet phare de la municipalité),
- Construction de la voirie à l'annexe de Guisberg et aménagement d'une place de retournement,
- Aménagement et sécurisation de la rue du cimetière,
- Mise en place d'un réseau tout à l'égout et de la station de relèvement des eaux usées rue de Guisberg avec le concours du SDEA et de la Communauté des communes du Pays de Bitche,
- Remplacement de la conduite d'eau potable rue de Guisberg,
- Salle polyvalente: réaménagement de la cuisine et du local « pizza », installation d'une mezzanine de rangement, rénovation des vestiaires et remplacement des portes intérieures,
- Construction d'une salle de convivialité et de nouveaux vestiaires de football avec le concours financier et technique des deux associations de football,
- Rénovation de la peinture intérieure et remplacement du survitrage des vitraux à l'église paroissiale avec le concours de la Fabrique de l'Eglise et de l'Association St Joseph,

- Presbytère : rénovation extérieure, remplacement de la menuiserie extérieure et de la couverture de la toiture des garages,
- Mairie : rénovation de la façade arrière et remplacement de toiture du garage
- Logement communal locatif à l'école: rénovation complète et installation d'une cuisine intégrée,
- Création d'un chemin de promenade le long de la ligne de chemin de fer entre la rue des Prés et la rue de la Barrière,
- Rénovation et modernisation du réseau de l'éclairage public et mise en place de nouveaux projecteurs sur le terrain d'entraînement de football.
- Aménagement de la cantine scolaire avec accueil périscolaire dans l'ancien bâtiment de l'école maternelle et club de tir,
- Remise en peinture de salles de classe, acquisition de tablettes numériques interactives pour les écoliers,
- Construction d'un abri-voyageurs rue Centrale,
- Acquisition d'un nouveau camion pour le service technique et divers équipements,
- Installation de caveaux-urnes au cimetière,
- Participation du service technique aux multiples travaux réalisés à la Chapelle Sainte Vèrene par l'Association de sauvegarde du site,
- Achat de terrains autour de la Chapelle Sainte Vèrene.

Il me revient à vous remercier chers habitants de notre commune pour avoir soutenu la réalisation de ces projets dans l'acceptation et dans l'esprit de la tolérance et de la démocratie.

J'ai été particulièrement fier le 29 novembre dernier date à laquelle fut inauguré en présence de nombreuses personnalités le projet phare de la municipalité, celui des travaux concernant la rénovation générale des rues communales. Je réitère à ce propos mes remerciements à tous les intervenants.

Chers habitants, j'ai été très honoré de pouvoir conduire, gérer et résoudre pour une période de six années les nombreuses affaires municipales qui se sont développées dans le cadre de l'intérêt public pour le bien de chacune et de chacun. Néanmoins des choix ont pu décevoir certains, j'en conviens, mais j'ai toujours essayé de chercher le compromis et le rassemblement. Dans tous les cas ce fut une très belle expérience humaine, mission que j'ai accomplie avec responsabilité.

Je remercie toutes les forces vives de notre village qui participent tout au long de l'année avec motivation à l'animation de la vie de notre bourg sous toutes ses formes ; le monde associatif qui s'investit dans toutes les actions publiques d'une manière bénévole ; le personnel municipal qui œuvre avec un grand professionnalisme dans les domaines du secrétariat, du service technique, de l'entretien, des affaires scolaires ; le personnel enseignant qui assure la charge difficile de l'éducation scolaire de nos enfants et vous toutes et tous, professionnels, commerçants, artisans, mères au foyer, retraités, demandeurs d'emplois, étudiants, collégiens, écoliers, qui participez aussi et au quotidien à la construction de notre village.

Je vise enfin mes remerciements vers chaque conseiller municipal et vers chacun de mes adjoints de l'équipe municipale sortante pour leur aide, leurs conseils précieux dans les dossiers parfois sensibles. J'ai apprécié travailler avec ces 14 personnes aux qualités humaines précieuses, aux compétences effectives et aux expériences complémentaires. Je voudrais enfin m'associer à vous tous pour souhaiter un bon rétablissement à toutes les personnes qui sont malades.

J'exprime mes vœux les plus sincères à notre commune afin qu'elle puisse poursuivre son développement en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Bitche et qu'elle permette à chacune et à chacun de bien vivre ensemble.

Votre Maire,
Bernard FATH



INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi **fermée** - 14h à 17h
Mardi 9h à 12h - 14h à 17h
Mercredi **fermée**
Jeudi 9h à 12h - 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h - 14h à 17h

PERMANENCE DES ELUS :

Le **vendredi de 17h à 19h**

M le Maire reçoit également sur RDV, s'adresser au secrétariat de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME DE REMBLAI DE LA COMMUNE

**UNIQUEMENT RESERVEE AUX DEPOTS DES
PARTICULIERS DE LA COMMUNE**

	Mercredi	Samedi
Du 4 avril 2020 au 30 mai 2020		14h à 18h
Du 6 juin au 26 septembre 2020	17h à 19h	14h à 18h
Du 3 octobre au 31 octobre 2020		14h à 18h

Seuls les dépôts de matériaux inertes sont acceptés.

**La clé ne sera plus remise aux administrés en
dehors des heures d'ouverture.**

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE ROHRBACH LES BITCHE et BITCHE :

Présenter impérativement la carte Sydème

HORAIRES D'ETE : 1^{er} avril au 31 octobre

Lundi 9h à 12h - 13h à 17h
Mardi 9h à 12h - 13h à 17h
Mercredi 9h à 12h - 13h à 17h
Jeudi 9h à 12h - 13h à 17h
Vendredi 9h à 12h - 13h à 17h
Samedi 9h à 12h - 13h à 16h

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES :

Le mercredi très tôt. Veuillez sortir votre poubelle la veille.

NOUVELLE BORNE "PAPIERS POUR L'ENFANCE" :

Nouveau

Borne bleue au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare Sncf.

CONTENEUR A VERRES, CHAUSSURES et VETEMENTS:

Au parking de la maison des arboriculteurs situé en face de l'ancienne gare Sncf.

RECUPERATION DE CARTOUCHES D'ENCRE :

Dans le **hall de la mairie** aux heures d'ouverture

CABINET DU MEDECIN Alain STEIER

☎ 03 87 96 40 53

Lundi 8h30 - 11h
Mardi matin sur RDV / 18h à 20h
Mercredi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Jeudi 8h30 - 11h / 17h à 19h
Vendredi fermé
Samedi 9h - 11h

AGENDA

Lundi 2 mars 2020

Don du sang organisé par l'établissement français du sang de Metz à la salle polyvalente de 14h30 à 19h30.

Samedi 7 mars 2020

Soirée carnavalesque organisée par la Sportive Française d'Enchenberg à la salle polyvalente.

Dimanche 15 et 22 mars 2020

1^{ER} tour et 2^{ème} tour des élections municipales.

Ouverture du bureau à 8h à 18h.

Samedi 21 et Dimanche 22 mars 2020

Championnat de tennis de table organisé par l'association TT Petit-Réderching Enchenberg à la salle polyvalente.

Dimanche 5 avril 2020

Bourse aux affaires d'enfants organisée par l'association La Buissonnière à la salle polyvalente.

A partir du 16 avril 2020

Lecture des compteurs d'EAU par l'agent communal. En cas d'absence, veuillez impérativement retourner la carte du relevé de compteur à la mairie.

Vendredi 1^{er} mai 2020

Fête et pèlerinage avec messe en plein air sur le site de la Chapelle Ste Vèrène. Visites guidées et exposition sont également prévues sur place.

Mercredi 6 mai 2020

Distribution de sacs de tri par le SYDEME à la salle polyvalente de 13h30 à 19h.

Vendredi 8 mai 2020

Commémoration du 8 mai devant le Monument aux Morts.

Samedi 9 mai 2020

Soirée "Années 80" organisée par l'inter association à la salle polyvalente avec la présence de la chanteuse Sloane.

Jeudi 21 mai 2020

Soirée pizzas-flammes organisée par l'Amicale des sapeurs-pompiers Montbronn/Enchenberg à la salle polyvalente d'Enchenberg.

Centre aéré

L'association Loisirs Jeunesse Pays de Bitche organise deux semaines d'accueil de loisirs cet été à la salle polyvalente.

1^{ère} semaine du 20 au 24 juillet 2020

2^{ème} semaine du 27 au 31 juillet 2020

Les fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur leur site loisirs.jeunesse57@gmail.com

Contact par téléphone au 03 87 09 85 26

ETAT CIVIL 2019

3 mariages

- ♥ **DANNHOFFER Mathieu et BECK Delphine** le 17 août 2019
- ♥ **SPRUNCK Christian et SIMON Fanny** le 31 août 2019
- ♥ **GABENESCH Mike et BALVA Adeline** le 28 septembre 2019

A noter que 3 pactes civil de solidarité (PACS) ont été enregistrés à la mairie en 2019

Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés ...



10 naissances

- Tahina STENGER** née le 16 janvier 2019 à Sarreguemines
- Maël STUTZMANN** né le 17 février 2019 à Sarreguemines
- Sofia DIMOFSKI CHENNOUNA** née le 27 février 2019 à Sarreguemines
- Elia WAGNER** née le 28 février 2019 à Sarreguemines
- Maxime HOFFMANN** né le 28 avril 2019 à Haguenau
- Soan DELLINGER** né le 10 août 2019 à Sarreguemines
- Elise EICH** née le 5 septembre 2019 à Sarreguemines
- Louise BUCHHOLZER** née le 6 octobre 2019 à Haguenau
- Olympe EITEL** née le 15 octobre 2019 à Sarreguemines
- Anatole WEYANT** né le 1er décembre 2019 à Haguenau

Toutes nos félicitations aux heureux parents...



Evann DUMONT le 1er juin 2019

1 baptême républicain

13 décès

Toutes nos condoléances aux familles



- Mme Cécile KRAFT veuve GRAD** le 20 janvier 2019 à Enchenberg (81 ans)
- Mme Suzanne MULLER veuve MEYER** le 25 février 2019 à Siersthal (96 ans)
- M Etienne LAUBACHER** le 03 mars 2019 à Bitche (86 ans)
- M Gilbert HUBER** le 11 mars 2019 à Sarreguemines (77 ans)
- Mme Aline GABENESCH veuve SARTER** le 23 mars 2019 à Bitche (88 ans)
- Mme Eliane SIEBERING épouse BECK** le 28 mars 2019 à Enchenberg (56 ans)
- Mme Blandine HUBER veuve DASTUGUE** le 18 mai 2019 à Enchenberg (90 ans)
- Mme Anne-Marie LOUIS** le 31 mai 2019 à Enchenberg (73 ans)
- M Erwin FATH** le 6 juillet 2019 à Enchenberg (85 ans)
- Mme Frieda SPIELDENNER veuve MEYER** le 07 juillet 2019 à Sarreguemines (94 ans)
- M Mansuy HUBER** le 07 septembre 2019 à Sarreguemines (87 ans)
- Mme Marie Odile SCHIRMANN épouse LOSTETTER** le 08 octobre 2019 à Strasbourg (72 ans)
- Mme Léonie WEISSENBACHER veuve COLLING** le 04 novembre 2019 à Bitche (95 ans)





INFOS A LA UNE



Les Elections municipales 2020

Les prochaines élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour.
Le second tour des élections aurait lieu le dimanche 22 mars 2020.



Pour voter : il faut obligatoirement présenter une pièce d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans



LA LISTE

Pour voter dans les communes de + de 1000 habitants, il n'est pas possible de modifier l'ordre de présentation des listes au moment du vote. Sont ainsi nuls et n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement : Les bulletins qui comportent une modification dans l'ordre de présentation des candidats, une adjonction de noms ou une suppression de noms par rapport à la déclaration de candidature.



Ne pas barrer les noms sur la liste



LE VOTE BLANC

Le vote blanc consiste à voter sans choisir un candidat.

Le vote blanc se distingue de l'abstention et du vote nul.

Sur la forme, le vote nul correspond à un bulletin déchiré ou annoté. Les bulletins sans enveloppe sont également considérés comme des votes nuls (à l'inverse d'une enveloppe sans bulletin, qui est considérée comme un vote blanc).

En revanche, les votes blancs tout comme les votes nuls n'entrent pas en compte dans le calcul du nombre de suffrages exprimés.

Suffrages exprimés

Le nombre de suffrages exprimés est donc l'ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls.

Pour pouvoir voter, un électeur doit avoir au moins 18 ans, être de nationalité française ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'UE, être inscrit sur les listes électorales et jouir de ses droits civils ou politiques. Les électeurs doivent figurer sur les listes électorales déposées au plus tard le 7 février 2020.

VOTE DES ETRANGERS

Il est possible de voter aux municipales sans être français. Les étrangers citoyens de l'UE qui résident en France peuvent ainsi voter aux municipales dès lors qu'ils sont inscrits sur les listes électorales. En revanche, les étrangers originaires d'un pays non-membre de l'UE ne peuvent pas voter aux municipales.

SCRUTIN

L'élection des conseillers municipaux a lieu au suffrage universel direct. Le conseil municipal élit ensuite le maire de la commune. L'organisation du scrutin varie en fonction de la taille de la commune.



VOTE DANS LES COMMUNES DE + DE 1000 HABITANTS : par scrutin de liste On vote une liste complète sans ratures, ni modifications

CALCUL DE REPARTITION DES SIEGES avec deux exemples différents

Comment se fera la répartition des 15 sièges de conseillers municipaux pour une commune de 1300 habitants et de 800 suffrages exprimés par exemple ?

La répartition des sièges est opérée dès le 1^{er} tour si l'une des listes obtient la majorité absolue des suffrages exprimés.

La liste arrivée en tête obtient une prime majoritaire égale à la moitié des sièges (= 8 sièges). Les autres sièges sont répartis entre les listes à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne (pour les 7 sièges restant).

Exemple n° 1 :

Liste A (51%) 408 voix : Attribution : 8 + 4 = 12 sièges

Liste B (49%) 392 voix : Attribution : 3 sièges.

Calcul :

Liste A reçoit 8 sièges, reste 7 sièges.

Quotient : $800/7 = 114,29$

Liste A : $408/114,29 = 3$ sièges

Liste B : $392/114,29 = 3$ sièges

Reste 1 siège à pourvoir, 2^{ème} répartition :

Liste A : $408/3+1 = 4 =$ moyenne de 102 (reçoit le dernier siège)

Liste B : $392/3+1 = 4 =$ moyenne de 98

Résultat :

Liste A : 8 + 3 + 1 = 12 sièges

Liste B : 0 + 3 + 0 = 3 sièges

Exemple n° 2 : Liste A (80%) 640 voix : Attribution : 8 + 6 = 14 sièges

Liste B (20%) 160 voix : Attribution : 1 siège



INFOS A LA UNE

Vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote en mars prochain pour les élections municipales de 2020, vous pouvez toujours voter sans mettre vous-même votre bulletin dans l'urne, en faisant établir une procuration.

Formalités: Tout d'abord, vous devez choisir la personne qui votera à votre place (le mandataire). Ce choix est libre (membre de votre famille, voisin...) mais se trouve néanmoins soumis à deux conditions : la personne qui votera pour vous doit :

- être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous;
- ne pas déjà être mandataire d'un autre électeur (hors cas de procuration établie à l'étranger ou de centre de vote situé à l'étranger : dans ce cas, il peut recevoir deux procurations).

Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Le formulaire de procuration de vote peut être directement téléchargé en ligne Cerfa n° 14952*01 et rempli chez vous afin de vous faire gagner du temps une fois sur place.

Le plan local d'urbanisme intercommunal: PLUi

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé :

Le 19 décembre dernier, les élus communautaires ont approuvé les 2 PLUi du Pays de Bitche.

Le PLUi Ouest qui couvre le secteur de Rohrbach-Lès-Bitche et le PLUi Est pour le Pays de Bitche.

Les PLUi Est et Ouest sont désormais les documents auxquels on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme au Pays de Biche. Ils remplacent les documents d'urbanisme communaux.

Au total, près de quatre années de travail, de concertation et d'échanges ont été nécessaires à l'élaboration de ce projet, jusqu'à son approbation en conseil de communauté le 19 décembre et son entrée en vigueur le 23 décembre 2019.

Tous les documents sont téléchargeables et consultables à l'adresse suivante : <http://paysdebitche.pragma-scf.com/> rubrique « Téléchargement » - dossiers « PLUi approuvé ».

Les autorisations d'urbanisme s'effectuent en mairie :

Ce sont les mairies qui enregistrent les demandes d'autorisations d'urbanisme et répondent à vos questions sur les règles applicables dans leur commune. Les formulaires de demandes d'autorisation sont téléchargeables sur le site du service-public.fr ou sur le site www.cc-paysdebitche.fr rubrique autorisations d'urbanisme.

Important

Carte d'identité et Passeport

La mairie de Rohrbach-lès-Bitche dispose depuis le mois de janvier d'un dispositif de recueil des demandes de passeport et de carte d'identité. Elle accueille sur **RDV** les personnes désirant faire établir un passeport ou une carte d'identité du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

➔ **RDV par téléphone à la mairie de Rohrbach**

 **03 72 29 28 11**



Chasse: battues administratives

Un arrêté préfectoral du 24/01/2020 ordonne la réalisation de battues administratives, de tirs administratifs et de piégeage au sanglier durant la période allant du 25 janvier au 31 mai 2020 sur les communes suivantes:

ENCHENBERG, GOETZENBRUCK, LEMBERG, MONTBRONN, RAHLING, SAINT LOUIS LES BITCHE et SIERSTHAL.

SP PNEUS

3 rue Centrale 57415 Enchenberg

VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES

09 61 63 34 06

MONTAGE PNEUS
GEOMETRIE

ENTRETIEN | VIDANGE | RECHARGE CLIMATISATION

Disques / Plaquettes - Echappement - Rotules - Amortisseurs - Kit Distribution



Claudia Schmitt

21, rue Centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 27 06 70

E-mail : letageredeclaudia@gmail.com

 /letageredeclaudia

! Le tri aux poubelles du cimetière

TRI OBLIGATOIRE DES DECHETS

A partir du **1er avril 2020**, les déchets provenant du cimetière ne pourront plus être versés de façon mélangée dans les poubelles. Deux types de poubelles seront mis à disposition:

- L'une recevant les déchets verts et la terre vidée des pots de fleurs.
- L'autre pour tous les autres déchets. C'est le service technique municipal qui assurera la vidange de ces bacs.



Utilisation de la chapelle mortuaire autorisée

Dans le cadre d'une période moratoire, l'utilisation de la chapelle mortuaire située près du cimetière par les opérateurs funéraires (Pompes funèbres) est autorisée. M le Sous-Préfet de Sarreguemines s'est déplacé sur le site en présence du maire Bernard FATH et ses adjoints et a considéré que le dépôt des cercueils peut se poursuivre dans l'attente d'une confirmation préfectorale pouvant porter sur une extension du cimetière.



Nouvelle borne "Papiers pour L'Enfance"

Nouveau

Une nouvelle borne de papiers vient d'être installée sur le parking de la maison des arboriculteurs près de l'ancienne gare SnCF. L'association mosellane "Du papier pour l'enfance" souhaite combattre le papier en trop pour en faire un usage utile. Leur défi est de récolter un maximum de papier afin de le recycler, pour ensuite le transformer en argent et venir en aide aux enfants en difficultés.



Parking près de la maison des arboriculteurs

AUBERGE
Sainte Verène

1, rue centrale
57415 ENCHENBERG
Tél. : 03 87 96 43 68
E-mail : aubergesainteverene@orange.fr
www.aubergesainteverene.fr

Brasserie

HORAIRES D'OUVERTURE

LUN : 9h - 14h	VEN : 9h - 23h
MAR : 9h - 14h	SAM : 9h - 23h
JEU : 9h - 20h	DIM : 9h - 23h

Restaurant

Menu du jour à midi du lundi au samedi

Carte et menus le dimanche midi

Carte, pizzas et tartes flambées
vendredi soir, samedi soir
et dimanche soir

Pas de restauration le soir en semaine
Jour de fermeture : mercredi

Distribution de sacs multiflux

La prochaine distribution de sacs multiflux par le SYDEME aura lieu le

MERCREDI 6 mai 2020

à la salle polyvalente de 13h30 à 19h.





PAGE TRAVAUX



Inauguration des voiries communales



Inauguration des voiries d'interconnexion d'Enchenberg à Lambach par le plateau et par la vallée ainsi que la voirie d'interconnexion d'Enchenberg au Hameau du Guisberg.

C'est en date du 29 novembre dernier que les travaux de voiries ont été inaugurés en présence de Francis VOGT, Président de la Communauté de Commune du Pays de Bitche ainsi que de David SUCK, vice-président du Conseil départemental et Anne MAZUY, conseillère départementale. Ces travaux réalisés par l'entreprise COLAS avec le soutien financier du Département de la Moselle et de la région Grand-Est se sont élevés à 1 136 000 €HT et subventionnés à hauteur de 350 000 € par le Département. La région a participé à hauteur de 20 000 € pour la partie renforcement de la conduite eau potable de la Rue de Guisberg dont les travaux ont été réalisés par l'entreprise GREBIL pour un marché de 89 000 €. La Communauté de Commune du Pays de Bitche et le Syndicat des eaux et de l'assainissement Alsace-Moselle (SDEA) ont financé la construction de la station de relèvement des eaux usées de la rue de Guisberg pour un montant de 141 000 €.



Rénovation et modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2019 (DETR), la commune a obtenu une subvention de 18 999,04 € sur une dépense subventionnable de 54 282,98 €HT pour les travaux de rénovation et modernisation de l'éclairage public. L'entreprise Est Réseaux de Phalsbourg qui a réalisé les travaux a mis en place dans les rues du village des luminaires LED en remplacement des luminaires Néon. Elle a également procédé à l'installation de luminaires neufs pour pallier au manque de luminosité dans certaines rues. Par la même occasion les lumandards ont été remplacés par des horloges astronomiques dans les coffrets d'éclairage public ce qui permet une meilleure gestion des heures d'éclairage dans la nuit.

Entrées salle polyvalente



Deux nouvelles portes d'entrée ont été installées à la salle polyvalente par la société FMB de Siltzheim (67). Les deux portes en aluminium à deux vantaux s'élèvent à 7 440,42 € HT auxquels s'ajoutent les frais de dépose et pose de menuiserie de 1 050 € HT.

Travaux d'économie d'énergie à l'église et rénovation du survitrage

Dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2018 (DETR), la commune a obtenu une subvention de 8 307,95 € pour les travaux d'économie d'énergie à l'église et la rénovation du survitrage.

Montant estimé des travaux: 32 000€ HT. L'association St Joseph apporte également son soutien financier à hauteur de 50% du montant des travaux.

Ces derniers ont été réalisés par l'entreprise VERRISSIMA de Goetzenbruck. D'importants moyens techniques ont été mobilisés pour soulever les survitrages dont le poids était conséquent. Cette opération a permis d'isoler les 9 derniers vitraux de l'église qui restaient à protéger.





Personnes à l'honneur



Mme Marie OSWALD a fêté ses 92 printemps le 27 novembre 2019



Mme Marie HUBER a fêté ses 91 printemps le 9 décembre 2019



La doyenne

Mme Régina KORN, doyenne du village, a fêté ses 98 printemps le 16 décembre 2019

M Werner COMMERCON a fêté ses 90 printemps le 23 décembre 2019



Mme Céline WALD a fêté ses 90 printemps le 7 janvier 2020



Mme Marie BECK a fêté ses 95 printemps le 17 janvier 2020



Mme Denise BURGUN a fêté ses 91 printemps le 19 janvier 2020

Toutes nos félicitations !



Personnes à l'honneur



Mme Françoise BALDA a fêté ses 90 printemps le 20 janvier 2020



Le doyen
M Alfred HAENEL, doyen du village, a fêté ses 92 printemps le 15 février 2020



Baptême civil de Tahina



Tahina, Yolande, Michel STENGER a été baptisée civilement par la 1ère adjointe Mme Véronique WITTMANN le 25 janvier dernier.

Toutes nos félicitations !

La médaille



Mme Valérie BOUR, médaille d'argent pour 20 ans de services accomplis.

La médaille récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents publics au service des collectivités territoriales. C'est à l'occasion du repas de la nouvelle année organisé le 24 janvier 2020 par le maire et les adjoints pour le Conseil municipal et le personnel communal que le Maire Bernard FATH a remis la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale **ARGENT** à **Mme Valérie BOUR**, pour 20 ans de services accomplis en tant que secrétaire de mairie.

PAGE ANIMATIONS

Bourse aux affaires d'enfants



L'association la Buissonnière avait organisé une bourse aux affaires d'enfants le 13 octobre dernier à la salle polyvalente. Le succès est toujours au rendez-vous avec un public toujours plus nombreux. Bravo à l'association des parents d'élèves.

Contact: la présidente
Mme Bélanda ARENTH

☎ 06 73 53 69 24

Messe de la Saint Hubert



La messe de la Saint Hubert, patron des chasseurs, a eu lieu pour la première fois au mois d'octobre (traditionnellement elle a lieu début novembre) sur le site de la chapelle Sainte Vèrène. Ce fut également la seconde édition nocturne. Les sonneurs de cors de chasse du Köllertal ont été fortement applaudis.



Commémoration de l'Armistice



Les enfants et les enseignants des écoles maternelles et élémentaires ont rehaussé par leur interprétation de la Marseillaise, la cérémonie de commémoration de l'Armistice. Le maire Bernard FATH avec l'appui des enfants Gabin LANG MEYER et Lucas FRUMHOLTZ a déposé la gerbe au Monument aux Morts.

PAGE ANIMATIONS

Le passage du Saint Nicolas et Hans Trapp



Auprès du foyer d'accueil médicalisé



Auprès des Joyeux Seniors

Comme tous les ans, Saint Nicolas et son compère le père Fouettard, appelé aussi Hans Trapp, ont fait leur tournée le 6 décembre dernier auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires mais également auprès des résidents du Foyer d'Accueil médicalisé Fleur de Vie ainsi que des membres de l'association Joyeux Seniors. Ils ont remis à chacun un mannele (brioche en forme de bonhomme) préparé par le boulanger du village ainsi qu'une mandarine. Tout le monde était ravi et a bien remercié le Saint Nicolas en lui donnant RDV à l'année prochaine.



Auprès des Joyeux Seniors



à l'école maternelle



à l'école maternelle

Le chalet des délices du marché de Noël



Lors du 24ème marché de Noël organisé par l'inter association, un nouveau décor avec une ambiance cozy avait été créé à la mezzanine de la salle polyvalente : le chalet des délices. De belles assiettes gourmandes et un bon café aux grains ont été servis aux visiteurs dans une ambiance chaleureuse. Cet espace était proposé à la location à un tarif spécial jusqu'au 31 janvier 2020.



PAGE ANIMATIONS

Marché de Noël 2019



A l'occasion du marché de Noël organisé par l'Inter association le dimanche 8 décembre dernier, les enfants des écoles élémentaires ont réalisé de magnifiques dessins. Ces œuvres ont embelli l'entrée de la salle polyvalente par leur coloriage et la qualité des dessins. Chacun fut récompensé par une surprise.

Bravo les enfants !



Le Père Noël et ses Elfes

Les elfes du Père Noël sont toujours plus nombreux à vouloir lui donner un coup de pouce en distribuant des bonbons à tous les visiteurs petits ou grands tout au long de la journée.

Merci aux Elfes !

Le marché de Noël 2019 fut un énorme succès tant par l'affluence que par la qualité des stands et articles proposés. La restauration a elle aussi été prise d'assaut tant et si bien qu'en fin d'après-midi certains stands devaient fermer.



Succès fou au Marché de Noël



Le magnifique sapin bleu installé à la salle polyvalente a été offert par Mme Rolande BONNOT, secrétaire de l'inter association. C'est l'équipe technique de la commune qui l'a installé.

Merci à Rolande !

L'Inter association vous propose une soirée "Années 80" le samedi 9 mai 2020



PAGE ANIMATIONS

Les doyens à l'honneur



5 seniors de 90 ans et plus honorées

Comme chaque année, la municipalité met à l'honneur ses seniors. Le dimanche 15 décembre dernier, les plus de 67 ans se sont retrouvés autour d'une bonne table bien garnie. C'est l'Auberge Sainte Véréne qui a concocté le menu servi par l'ensemble du Conseil Municipal.

Cinq seniors de 90 ans et plus ont particulièrement été honorés: (de gauche à droite) Mmes Annie ISEL, Marie SCHWARTZ, Cécile BACH, Cécile WITTMANN et Marie OSWALD.



117 seniors ont assisté au repas

Magnifique ! 1300 pigeons exposés à Enchenberg



Pour la 35ème édition de l'exposition colombophile du Pigeon-club de Bitche-Sarreguemines, le club a accueilli les 18 et 19 janvier derniers le championnat de France de pigeons de couleur avec 1300 pigeons exposés. En outre, l'exposition régionale ainsi que la 3ème rencontre franco-allemande de pigeons d'Allemagne du Sud ont également eu lieu ce même week-end dans la salle polyvalente.



La plus grande exposition de pigeons réalisée en France s'est tenue à Enchenberg. Elle a placé le Pigeon-Club Bitche-Sarreguemines au plus haut niveau de l'hexagone.

PAGE ANIMATIONS



Concours des Maisons fleuries 2019



16 lauréats récompensés

Les lauréats du concours communal des maisons fleuries 2019 ont été accueillis le jeudi 13 février dernier à la salle de convivialité près des vestiaires de football pour recevoir leurs prix et diplômes. Le maire Bernard FATH a décerné un diplôme et remis une primevère ainsi qu'un bon d'achat de 20 € valable auprès des commerçants de la commune à chacun des lauréats pour les récompenser de leurs efforts de fleurissement tout au long de l'année.

Les lauréats de la catégorie des Maisons individuelles sont : Mme Marie-Louise BURGUN, M Etienne BURLETT, Mme Michelle FATH, M Jean-Claude GLERON, M Gérard HARTE, Mme Clotilde HENNER, Mme Edith HUBER, Mme Rose-Marie MAGIERSKI, M Joseph OSWALD, Mme Léontine SCHMITT, Mme Evelyne SCHWARTZ, Mme Vèrene WEINLAND, Mme Dona WITTMANN.

Les lauréats de la catégorie des Commerçants sont : Auberge Sainte Vèrene représentée par M et Mme Yvan JEDINAK.

Les lauréats de la catégorie Associations : Association de sauvegarde de la chapelle Sainte Vèrene et de l'ermitage représentée par son président M Laurent BICHLER.

Les lauréats pour l'entretien du Jardin des fleurs: M Robert BAUMANN

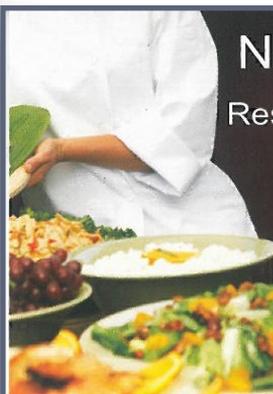


Daniel SCHOENDORF
Chauffage - Sanitaire - Climatisation - Solaire



11, rue de Lambach - 57415 ENCHENBERG

Tel: 03.87.96.41.72
Fax: 03.87.96.31.83



Nim Plats asiatique et français
Restauration à emporter

nems, beignets de crevettes, buffet thaï, etc...
(sur commande)

41 Rue de Lemberg
57415 ENCHENBERG

Tél: 06.89.65.80.66



PAGE DELIBERATIONS

Cession de terrains

Le Conseil Municipal a décidé de vendre à plusieurs particuliers un certain nombre de parcelles de terrain dispersées sur l'ensemble du ban communal et enclavées dans les entités foncières privées afin qu'elles soient valorisées et soumises à nouveau à une fiscalité foncière. Ces terrains acquis principalement par la Commune suite à la procédure des biens dits « sans maîtres » représentent une surface de 3,1460 hectares et ont été cédés au prix de 14.157 €.

Echange de terrains

Le Conseil Municipal a décidé d'échanger avec le GROUPEMENT FORESTIER DU ROTFELSEN plusieurs parcelles de terrains représentant un ensemble de 109,80 ares d'une valeur de 4.941,00 €. Dans le cadre de cet échange la commune acquiert l'ensemble foncier autour de la chapelle Ste Vèrène pour une surface de 109.80 ares. En contrepartie le GROUPEMENT FORESTIER DU ROTFELSEN acquiert plusieurs parcelles dispersées d'une surface de 109.46 ares et enclavées dans ses propriétés.

Achat de terrains

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de plusieurs parcelles :

1) Une parcelle de terrain sise au lieudit "Kindspfuhl" aboutissant à la rue du Stade d'une surface de 6,60 ares au prix de 4.000 € inscrite sur la liste des emplacements réservés au PLUi permettant de désenclaver le secteur situé en deuxième ligne du Kindspfuhl et de réaliser l'accès vers le futur sentier de promenade reliant la rue de Lemberg à la rue du Stade.

2) Une parcelle de terrain sise au lieudit "Kindspfuhl" d'une surface d'environ 14 ares au prix de 1.624 € permettant l'aménagement d'un sentier de promenade dans le cadre de la politique de cheminement doux et reliant la partie basse à la partie haute du village.

3) Une parcelle de terrain de 6,20 ares aboutissant à la rue de la Chapelle, riveraine à l'unité foncière communale où se situe le lavoir communal, au prix de 279 Euros.

Régularisation cadastrale de la fin de la rue de la Forêt

L'assiette foncière de la fin de la rue de la Forêt se trouvant implantée sur plusieurs terrains privés le Conseil Municipal a décidé de procéder à la régularisation cadastrale de cette situation particulière. Dans le cadre de cette procédure il convient de faire appel à un géomètre pour déterminer les surfaces à acquérir par la Commune.

Divers

1) Le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une tarification exceptionnelle pour la location de la mezzanine à la salle polyvalente durant les mois de décembre 2019 et janvier 2020 au profit des seuls membres de l'Interassociation au motif qu'ils se sont particulièrement investis dans la décoration de Noël de ce local du premier étage pour le marché de Noël. Un tarif unique de 50 € pour les frais de nettoyage est mis en place pour une séquence d'occupation.

2) Le Conseil Municipal a décidé des modifications budgétaires au service de l'eau et a accepté un don de 1.103,00 € de l'Interassociation et un remboursement par l'assurance Groupama d'une somme de 1.927,10 € dans le cadre d'une procédure judiciaire en cours.

3) Le Maire informe le Conseil Municipal que l'ancien refuge de l'Association des Walddeiwel au Guisberg rétrocédé à la Commune est dans un état de grande vétusté. Il estime que ce bâtiment n'est plus conforme à la réglementation en vigueur sur les dispositions applicables aux ERP (Etablissement recevant du public) en matière de sécurité et de sanitaire.

Pour remettre ce local en location au public, il conviendrait d'investir d'importants moyens financiers afin d'obtenir l'agrément de la commission de sécurité. Le maire a également précisé avoir déjà obtenu des demandes d'achat de ce bâtiment par des particuliers.

Avant de se prononcer pour une éventuelle vente de cet immeuble certains élus municipaux sont favorables à demander au préalable l'avis d'un professionnel, maître de l'art, pour disposer d'une estimation du coût d'une rénovation.

Sentier pédestre

Dans le cadre du projet de création d'un sentier pédestre qui rejoindra la partie supérieure du village (rue du Stade) à la partie basse (rue de Lemberg), le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition d'un terrain d'une superficie de 13,05 ares au prix de 1.513,80 Euros. Dans le cadre de la mise en place des cheminements doux cette liaison pédestre permettra aux habitants et aux promeneurs de raccourcir la distance entre les deux secteurs du village.

Lotissement communal « Les Marguerites »

Le Conseil Municipal a décidé la vente de deux terrains à bâtir, l'un de 9,37 ares au prix HT de 29.535,00 € aux époux Mathieu HAAG de Lemberg et l'autre d'une surface de 12,41 ares au prix HT de 39.252,00 € aux conjoints Loïc KOZANCZYN –KRIEGL de Rimling. Etant donné qu'il ne reste à l'heure actuelle plus qu'un terrain disponible au lotissement il conviendra au courant de l'année à prévoir les études pour l'ouverture de la deuxième tranche au lotissement.

Convention de servitude

Une autorisation de signature a été accordée au Maire pour l'établissement d'une convention de servitude au profit d'ENEDIS permettant le passage d'une gaine électrique le long du chemin rural contournant les bâtiments de la Ferme de Heiligenbronn.

Travaux forêt communale

Le Conseil Municipal a approuvé le programme des travaux en forêt communale proposé par l'ONF portant sur la préparation de la régénération naturelle. Montant estimé des travaux : 1.660 € HT.

Subventions

1) Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport annuel obligatoire présenté par le Comité de Jumelage ENCHENBERG-HANGARD et a approuvé le versement de la subvention annuelle de 1.000 € permettant audit comité d'assurer pleinement ses missions lui incombant.

2) Une subvention de 150 € a été attribuée à la Chorale « Le Chœur d'hommes » de Meisenthal pour sa participation de chants lors de la Fête de Noël des seniors le 15 décembre 2019.

Acceptation de chèques

Le Conseil Municipal a accepté plusieurs versements de fonds : 5000 € de la SFE concernant le solde de la participation financière prévue pour les travaux de la salle de convivialité près des vestiaires, un don de 50 € versé par un particulier, une indemnité d'assurance de 604,80 € versée par Groupama pour un sinistre de candélabre renversé, un montant de 411 € de dégrèvement de taxe foncière 2019 pour sécheresse et la somme de 405,60 € versée par les conseillers municipaux qui ont acquis par vente groupée l'ouvrage de la bande dessinée retraçant l'histoire de la Moselle.



PAGE ASSOCIATION

La Buissonnière

Assemblée générale du 27/09/2019



Contact:
la Présidente
ARENTH Bélanda
tél. 06 73 53 69 24

ARENTH Bélanda	Présidente
MULLER Jennifer	Vice-Présidente
JANSEN Elisabeth	Secrétaire
HUBER Sabine	Secrétaire adjointe
SCHOENDORF Laura	Trésorière
LALIGAND Aurélie	Trésorière adjointe
GEORGEL Sandra	Assesseur

**La Buissonnière organise
Une bourse aux affaires
d'enfants le dimanche
5 avril à la salle polyvalente**

Lors de la dernière assemblée générale, Jennifer MULLER a passé le relais à Bélanda ARENTH pour la présidence de la Buissonnière, l'association des parents d'élèves de la commune. Le nouveau comité a un programme chargé pour cette année scolaire 2019/2020



Bricolage de Noël



Parmi les nouveautés organisées par l'association la Buissonnière : un goûter bricolage qui a eu lieu le mercredi 11 décembre dernier à la mezzanine de la salle polyvalente. De nombreux enfants ont pu participer à l'atelier et confectionner des sujets sur le thème de Noël tout en profitant du merveilleux décor du chalet des délices.





PAGE ASSOCIATION



Le club des Joyeux seniors



Le club des Joyeux seniors composé de 20 personnes se réunit tous les 15 jours au presbytère pour des après-midis récréatifs ou des déjeuners à thème.

N'hésitez pas à les rejoindre aux réunions du 1er semestre 2020 indiquées ci-après :

Contact:
la Présidente
Michelle OSWALD
tél. 03 72 29 29 93



Les membres de l'association des Joyeux Seniors autour d'une bonne table

Vendredi	28 février 2020
Vendredi	13 mars 2020
Vendredi	27 mars 2020
Vendredi	17 avril 2020
Vendredi	8 mai 2020
Vendredi	22 mai 2020
Vendredi	5 juin 2020
Vendredi	19 juin 2020



Le syndicat des arboriculteurs



Malgré une récolte peu abondante en 2019, les arboriculteurs ont organisé 2 ateliers de jus de pommes. Ce sont essentiellement les membres qui siègent au comité, qui s'occupent de la fabrication du jus. Une partie du jus de pommes est destinée aux lots de la tombola organisée à l'occasion du marché de Noël de l'inter association.

Contact:
le Président
Gérard MEYER
tél. 03 87 96 38 81





PAGE JUMELAGE

RENCONTRE AMICALE A HANGARD



Le dimanche 10 novembre 2019, c'est autour d'un délicieux brunch, offert par le Partnerschaftsausschuss de Hangard, que le Comité de jumelage a pu échanger avec ses homologues allemands. En guise d'accueil, Monsieur le Maire a été félicité pour sa récente promotion au statut de "Papy". Un joli jouet en bois, aux couleurs du jumelage, lui a été remis par un membre du Partnerschaftsausschuss qui a fabriqué lui-même le cadeau destiné à la petite Louise. Des activités pour l'année 2020 ont été proposées par les deux comités. Côté allemand, une marche gourmande est prévue pour le samedi 03 octobre. Côté français, on envisage l'organisation d'un Speckfescht en fin d'année 2020, l'accueil des membres de la Volkshochschule de Neunkirchen au printemps et la participation au Dorffest au mois d'août. Pour clôturer la rencontre, le Schützenverein (club de tir) a permis aux Enchenbergeois de s'exercer au tir à la carabine et de s'initier au tir de fléchettes à la sarbacane. Tout le monde était ravi de cette chaleureuse rencontre.

Weinprobe

Le vendredi 29 novembre, la traditionnelle «Weinprobe» (dégustation de beaujolais) s'est déroulée à Hangard.

Depuis quelques années déjà, Gérard et Chantal MEYER, Corine et Christian KUGEL proposent une dégustation de vins français gracieusement mis à disposition par deux cavistes alsacien et mosellan. En accompagnement, le comité de jumelage a servi du fromage français et de la baguette traditionnelle. Le maire Bernard FATH a offert deux grands crus qui ont ravi les papilles de nos amis allemands, toujours heureux de goûter à la gastronomie française.



Visiteurs au marché de Noël



Voeux du Nouvel An à Neunkirchen



Le maire Bernard FATH et l'adjoint Pascal GLASER ont été reçus par M Jörg AUMANN, Oberbürgermeister de Neunkirchen (Allemagne) le 16 janvier dernier à l'occasion des présentations des vœux du nouvel an.

Lorsque la météo le permet, nos amis de Hangard sont toujours très heureux de se rendre au marché de Noël organisé par l'Interassociation. Cette année, ils sont arrivés dans deux bus dont un de la commune voisine de Wiebelskirchen. Monsieur l'Oberbürgermeister de Neunkirchen Jörg Aumann a, lui aussi, fait le déplacement avec son épouse. Il a notamment apprécié la dégustation d'une vodka à la figue « on the rocks » servie dans un verre en glace, une des spécialités du marché de Noël.

